



# Communiqué de presse

Le 21 juillet 2020

## AXA Avenir Infrastructure, un nouveau fonds accessible à tous les épargnants au travers de l'assurance vie

- AXA France lance un nouveau support dans ses contrats d'assurance-vie : AXA Avenir Infrastructure, le premier Fonds Commun de Placements à Risques (FCPR) tourné vers l'infrastructure non cotée et accessible à tous les épargnants.
- Proposé dès le 2 septembre 2020 sur les principaux contrats d'assurance vie d'AXA France, il ouvre la possibilité d'investir dans des actifs jusqu'alors réservés aux investisseurs institutionnels ou aux clients avertis.
- AXA Avenir Infrastructure, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), s'inscrit dans le nouveau cadre de la loi Pacte qui a pour volonté d'orienter les investissements vers le financement de l'économie.

« **AXA Avenir Infrastructure** est un fonds précurseur sur le marché qui permet à tous les épargnants de pouvoir participer au développement de l'économie réelle en investissant dans des projets concrets au bénéfice de tous. Depuis plus de 10 ans, AXA France conduit une stratégie de diversification de son offre pour accompagner les épargnants dans leur choix d'épargne. Dans ce cadre, AXA France travaille d'ores et déjà au lancement, en 2021, d'un second FCPR grand public qui permettra de soutenir également les PME françaises et européennes innovantes et non cotées : AXA Avenir Entrepreneurs » souligne Jacques de Peretti, Président-directeur général d'AXA France.

AXA Avenir Infrastructure répond à la volonté de la loi Pacte d'orienter l'investissement des particuliers vers les actifs réels et les entreprises grâce à une simplification d'accès via l'assurance vie. Il prend la forme d'un Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR). Il ouvre notamment l'accès, pour les épargnants français, au marché des infrastructures et des entreprises non cotées dans le cadre fiscal favorable de l'assurance vie, sans les barrières d'illiquidité, d'investissement minimum ou d'exposition maximum par contrat.

Cette nouvelle solution de diversification permet d'investir dans des projets d'infrastructure porteurs pour les années à venir afin d'améliorer les équipements essentiels au fonctionnement de nos sociétés tout en donnant du sens à son épargne, favoriser les structures vertes et les énergies renouvelables, maintenir et renouveler les réseaux de distribution d'eau existants ainsi que les réseaux routiers, etc.

**L'univers d'investissement d'AXA Avenir Infrastructure comprend notamment les secteurs du transport, du digital, de l'énergie, de l'eau ou encore des télécommunications :**

- essentiellement au travers d'investissements dans des projets d'infrastructures ou d'autres actifs réels non cotés en bourse, situés en France ou en Europe, et ce directement ou au travers de fonds d'investissement,
- en complément dans des titres (actions et obligations) de sociétés cotées dans le domaine de l'infrastructure, pour assurer sa liquidité.



Le choix de ces investissements repose sur une analyse détaillée et approfondie qui intègre également des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Certains secteurs sont exclus de l'ensemble des investissements du fonds, dans le respect des engagements pris par le Groupe AXA.

Sa perspective de performance<sup>1</sup> est ainsi davantage en lien avec celle du secteur de l'infrastructure et permet une certaine prévisibilité des revenus, une diversification des sources de rendement tout en étant décorrélée de l'activité boursière. Ce fonds est accessible quel que soit le profil d'investisseurs particuliers et vise un horizon de placement de long terme.

Premier acteur en 2016 du capital investissement avec remise en titre dans des contrats d'assurance vie avec NextStage pour les clients gestion privée, AXA France met désormais à la portée de l'ensemble des épargnants des offres sur l'investissement non coté.

Cette nouvelle solution de diversification est coconstruite et gérée par AXA Investment Managers - Real Assets, un des leaders mondiaux en investissements en actifs réels et le leader en gestion de portefeuille et d'actifs immobiliers en Europe<sup>2</sup>.

#### Focus sur les conditions d'accès à AXA Avenir Infrastructure :

- Disponible au sein des principaux contrats<sup>3</sup> d'assurance vie d'AXA France tant pour les nouveaux contrats que pour les versements supplémentaires.
- Ouvert sous forme de fenêtres de commercialisation. La première fenêtre de souscription sera ouverte du 2 septembre au 31 octobre 2020.
- Accessible en gestion libre, en gestion pilotée<sup>4</sup>, sans minimum spécifique de souscription.
- Le montant maximum pouvant être souscrit au sein d'un même contrat est de 5 millions d'euros.
- Les règles habituelles des contrats pour les supports en unité de compte s'appliquent.

<sup>1</sup> Performance non-garantie

<sup>2</sup> Source : enquête INREV/ANREV Fund Manager - Mai 2019 - en termes d'actifs sous gestion

<sup>3</sup> Excelium, Arpèges, Privilège Odysseï, Expantiel sont souscrits par l'association ANPERE (Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite) - [www.anpere.fr](http://www.anpere.fr)

Amadéo, Amadéo Excellence et Amadéo Evolution pour la Gestion Privée

<sup>4</sup> Dans le cadre de la gestion sous mandat, la gestion de l'épargne est confiée à une équipe de spécialistes qui conseille la compagnie d'assurance sur les mouvements à opérer en fonction de sa lecture des marchés financiers tout en respectant le profil de risque des clients sur toute la durée de leur souscription.

---

#### A propos d'AXA France

Face aux changements profonds du contexte économique et financier, à la réglementation en matière d'épargne financière de plus en plus exigeante et à l'évolution des attentes de ses clients, AXA France a pris le parti d'accélérer la transformation de ses métiers de l'épargne à long terme et de renforcer son offre de produits alternatifs au fonds en euros.

Filiale du Groupe AXA, AXA France, présidé par Jacques de Peretti, est le premier assureur français. Assureur multispécialiste, il protège 7,1 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

#### Relations presse :

Yulia Ferno : [yulia.ferno@axa.fr](mailto:yulia.ferno@axa.fr) - 01.47.74.02.87  
Catherine Alves : [catherine.alves@axa.fr](mailto:catherine.alves@axa.fr) - 01.47.74.29.46

---

#### CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [MEDIA ZONE](#)

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. Les informations et données financières fournies ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation d'instruments financiers.